

REGLEMENT D'ECURIE ET DU MANEGE

1. PROPLETE DU SITE

Chaque cavalier est **responsable** de ramasser les crottins que leurs chevaux laissent sur le site en particulier lors de l'utilisation du manège, ainsi que sur la place de pansage, dans les couloirs, sur le chemin qui mène au manège et sur la place de parc. Le matériel réservé à cet usage est dans le manège.

2. PLACE DE PANSAGE

La place de pansage est **laissée propre** après son utilisation. Ainsi les autres cavaliers peuvent profiter d'un espace propre dès leur arrivée. Un balai et un ramasse crottin est laissé à la disposition des cavaliers pour cet usage, il s'agit de vider les crottins dans le seau laissé à cet usage dans le couloir.

3. USAGE DU MANEGE

L'usage du manège est **soumis à autorisation** par l'exploitant et un défraiement est dû.

Les règles (FSSE) usuelles de croisement sont en vigueur dans le manège. On croise à gauche. Les chevaux au pas marchent sur la piste intérieure, la plus grande allure reste à la piste. Observer les figures des autres cavaliers afin de respecter les lignes de dressages usuelle. Si vous marcher côte à côte, veuillez éviter de déranger le travail des autres cavaliers.

Le cavalier expérimenté explique les règles aux plus jeunes et évitent de les bloquer dans leur travail. Un bon cavalier ne se trouve jamais dans la ligne des autres, parce qu'il peut anticiper cette ligne. Les plus jeunes cavaliers doivent marquer leur présence par des lignes claires.

Les longues sont **tolérées** au manège, veuillez demander si vous déranger quand vous longer. Il est également possible de travailler à la corde dans le manège, ce travail suit les mêmes règles d'évitement que monter. Plusieurs chevaux peuvent travailler à la corde dans le manège si le cheval respecte correctement les ordres. Dans le cas contraire, si votre cheval vous déborde, assurez-vous de ne mettre personne en danger. Des cours de comportement sont à votre disposition.

L'accès des cavaliers et de leurs montures se fait par la porte coulissante côtés forêt uniquement. La porte d'accès au manège doit être fermée soigneusement, il ne faut jamais la laisser ouverte.

Les visiteurs et accompagnants ont accès à la galerie. L'accès se fait par l'escalier situé coté forêt.

Il est **interdit** d'accéder, de regarder ou de patienter du coté « stockage du fourrage » du manège à toutes personnes non autorisées (visiteurs, cavaliers, accompagnants, etc.).

4. ACCES AU MANEGE

L'accès au manège se fait uniquement par les accès prévus à cet effet. Tous non-respect sera sanctionné par l'exploitant.

5. DROITS DE SAUTER

Le droit de sauter dans le manège est **soumis à des règles strictes** afin d'assurer la sécurité de tous les cavaliers, ainsi que les personnes présentes dans le manège.

Les enfants (âge < 18 ans) ne peuvent sauter qu'en présence d'un professeur ou coach autorisé par la direction.

Les cavaliers licenciés âgés de + de 18 ans peuvent sauter en présence d'un coach privé seulement jusqu'à la hauteur des concours qu'ils montent usuellement. Pour sauter plus haut, ils doivent le faire en présence d'un professeur d'équitation.

Il est formellement **interdit de sauter seul** dans le manège. En cas d'accident, il faut être accompagné d'une personne qui puisse gérer votre cheval et contacter les secours.

6. PHILOSOPHIE

Nous nous réjouissons de vous proposer des installations pour les sports hippiques.

Le respect des différences notamment en terme de méthode de travail permettra de développer votre potentiel équestre dans une ambiance respectueuse les uns des autres et de vos chevaux.

8. ETHIQUE

Nous recommandons le travail à la Michel Robert, Pat Parelli, La Cense, et toutes les méthodes respectueuses de la mécanique de votre cheval.

Les chevaux doivent avoir du mouvement tous les jours, il est sous votre responsabilité de leur en donner, ce mouvement !

6. RESOLUTION DE CONFLIT

Il se peut que des différends arrivent entre les cavaliers.

Nous vous proposons une technique de résolution de conflit qui a fait ses preuves. L'exploitant (admin@ecurieslasarraz.ch) doit être averti, lors d'un échange chacune des parties pourra exprimer son opinion entre 6 yeux, ensuite une solution sera trouvée ensemble.

En espérant que chacun trouve le respect nécessaire à son développement équestre.

Nous nous réjouissons de passer des moments équestres en votre compagnie.

G Sports Services Sàrl
Exploitant des Ecuries et Manège de La Sarraz